

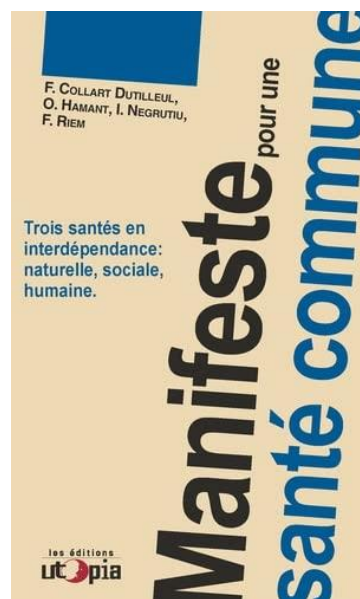
François Collart Dutilleul<sup>1</sup>, Olivier Hamant<sup>2</sup>, Ioan Negrutiu<sup>3</sup>, Fabrice Riem<sup>4</sup>

## Manifeste pour une santé commune<sup>5</sup>

Trois santés interdépendantes : naturelle, sociale, humaine

Préface d'Emmanuel Druon<sup>6</sup>

Postface de Patrick Degeorges<sup>7</sup>



Présentation par  
Michel Dron<sup>8</sup>

Il s'agit d'un essai et même d'un manifeste, comme il s'intitule dans le titre, de réflexion en relation à la dégradation exponentielle des ressources et de la situation écologique de notre planète en lien avec ce qui apparaît comme étant la conséquence des activités anthropiques irréfléchies de l'Humanité.

---

<sup>1</sup> Membre de l'Académie d'agriculture de France.

<sup>2</sup> INRAE à l'ENS de Lyon.

<sup>3</sup> ENS de Lyon.

<sup>4</sup> UPPA à Pau-Bayonne.

Les auteurs de ce Manifeste, ont participé à la création et au développement de *l'Institut Michel Serres à l'ENS de Lyon*. Ils travaillent ensemble dans une complémentarité alliant sciences de la nature et droit, afin d'encadrer juridiquement l'économie des ressources naturelles à l'échelle de territoires dans le cadre des programmes internationaux CELT (*Centre Lascaux sur les Transitions*)

<sup>5</sup> Les Éditions Utopia, mai 2023, 124 pages, 10,00 € (livre papier), 5,99 € (version numérique).

<sup>6</sup> Directeur de l'entreprise Pocheo, auteur de plusieurs ouvrages.

<sup>7</sup> Institut Michel Serres, Président du Comité français du club de Rome.

<sup>8</sup> Professeur émérite de l'Université Paris-Saclay, Vice-président de l'Académie d'agriculture de France.

Les auteurs sont parmi les co-fondateurs de l'Institut Michel Serres à l'ENS-Lyon, ici très fortement influencés par l'ouvrage de Michel Serres « *Le contrat naturel* » d'abord paru en 1990 chez Flammarion puis ré-édité en 2018 chez Le Pommier. FC-D et FR sont juristes, OH et IN sont biologistes du développement des plantes, également théoriciens et modélisateurs.

Cet essai soutient l'idée de la nécessité d'une santé commune pour la biosphère, considérant celle-ci comme un ensemble « *terre, eau, air, écosystèmes naturels incluant l'Humanité* », ensemble qui se doit d'être aussi fortement que possible en équilibre, pour être suffisamment durable.

L'ouvrage se décompose en 7 chapitres, suite à une préface d'Emmanuel Druon directeur de l'entreprise Pocheo, et auteur de plusieurs ouvrages chez *Actes sud* dont « *le syndrome du poisson lune, un manifeste anti-management* » (2015) et « *Ecolonomie, entreprendre sans détruire* », paru en 2022. Viennent ensuite un synopsis écrit par les auteurs, les 7 chapitres, la postface de Patrick Degeorges et une bibliographie générale et spécialisée très bien ciblée.

Les 7 chapitres :

- La santé commune comme vecteur de la justice sociale et écologique ;
- La robustesse, comme guide inspiré de santé commune ;
- Le précédent de la santé des fleuves ;
- Santé commune et économie : quel rôle pour le droit international ? ;
- La santé commune dans le droit international : ajuster besoins et ressources ;
- Enseignement des expérimentations situées de santé commune ;
- Un outil à s'approprier.

Enfin : Ouverture : construire votre contrat de santé commune ?

Postface

Comme écrit initialement, il s'agit d'un essai sous forme de Manifeste. Donc, les auteurs s'engagent et ce sur plusieurs points :

- D'abord et sans insister car, pour eux, c'est une réalité : le constat de l'état extrêmement dégradé de notre planète ou biosphère. Pour eux la notion de santé commune dépasse très largement le concept « *One Health, une seule santé* », d'abord limité aux échanges de risques sanitaires entre le monde animal et humain puis étendu aux mondes microbiens et végétaux (voir rapport 2023, AAF – coordination Arlette Laval). Pour les auteurs, la santé commune assemble en iso-dépendance les santés humaine, sociétale et des écosystèmes dans leur ensemble. Et c'est sur cette analyse qu'ils jugent absolument nécessaire la coopération interdisciplinaire entre les sciences biologique-agronomique et les sciences sociales, particulièrement le droit, pour arriver à équilibrer le curseur de l'économie.
- Ensuite, pour les auteurs, si nous en sommes arrivés à ce point de détérioration de la biosphère, c'est parce que l'Humanité – surtout dans les 2-3 derniers siècles -, s'est d'abord préoccupée d'elle-même (santé humaine et santé sociale) au détriment de son environnement (santé des écosystèmes) et sans s'en préoccuper pendant une très longue période jusqu'à ce qu'un constat de détérioration très avancé (climat, pollutions, ressources naturelles) ne soit intégré mentalement et surtout accepté globalement. D'où la nécessité que l'Homme se considère comme un élément du tout et non comme le centre de l'ensemble de la biosphère.

- Cette réflexion sur le fait que l'Humanité (les groupes sociaux modernes, à l'exception de sociétés isolées restées en équilibre avec la nature) avait été très impliquée dans la dégradation de son environnement amène les auteurs à considérer qu'il faut absolument remettre la loi du marché à sa juste place. Il s'agit de la soumettre à une loi supérieure qui est celle de la vie (ressources/besoins), un peu à la manière de ce qui est conduit avec les ressources culturelles : il y a toujours un marché du livre, avec des offres et des demandes, un marché du cinéma, un marché des concerts etc, mais un prix du livre, des subventions aux cinémas et plus largement à la culture, donc des politiques publiques. Il y a des livres qui se vendent et d'autres non, des concerts avec beaucoup de monde et d'autres non, des offres et des demandes... mais une "exception culturelle". Cela permettrait de défendre une approche basée sur les ressources disponibles, renouvelables, conservées... de la nature en fonction de besoins exprimés en connaissance de la réalité des ressources disponibles. C'est un total revirement de concept dans le sens où ce n'est plus l'Homme qui décide de tout et gaspille, mais la Biosphère (les écosystèmes) qui doit définir la situation des ressources et les limites de leur exploitation en demandant à l'Homme de s'y adapter et de les respecter.
- C'est en conséquence de cela que les auteurs introduisent le concept de robustesse, en démontrant que celle-ci sera d'autant plus respectée que l'Humanité saura ajuster son curseur vis-à-vis du respect des ressources. Donc, il ne s'agit plus de tirer le maximum des ressources naturelles pour une économie de marché rémunératrice de besoins sans limites pour l'Humanité, mais que cette Humanité se préoccupe avant tout de cet équilibre de la biosphère et y adapte ses besoins.
- Bien sûr, cela ne peut s'atteindre qu'en définissant des règles intégrant les 3 niveaux de santé, et c'est bien sûr à ce niveau que s'immisce le Droit et l'interface interdisciplinaire entre Biologie-Agronomie d'un côté et Droit pour réguler l'économie. Les auteurs font appel à plusieurs exemples locaux autour de la planète qui présentent de vraies intentions en ce sens même s'ils ne sont pas tous aussi aboutis. L'exemple le plus abouti est celui de la Nouvelle-Zélande qui a intégré la santé des écosystèmes via son Resource Management Act (RMA en 1991) et dont un exemple phare est le cas du don de personnalité morale à un écosystème fluvial, le fleuve Wanganui en interaction avec les communautés vivantes, humaines, animales, végétales qui l'entourent. Etant donné que les exemples sont de plus en plus nombreux, les auteurs analysent l'approche de la Chine, bien sûr très directive vu son système politique, pour la « *civilisation écologique* ». Et les auteurs le questionnent afin de savoir si un système ainsi directif ne peut pas être plus efficace (avec toute la prudence nécessaire vu la présence d'un régime autoritaire qui ne garantit pas les santés humaine et sociale) pour aller vers une santé des écosystèmes. Le système occidental avec ses institutions internationales n'arrive pas à des accords juridiques solides et orientés, la démocratie étant source de fort ralentissement, malgré les différentes évidences climatiques.... D'autres exemples pris au Sénégal (oignons), en Finlande (écosystèmes lacustres...)... viennent augmenter l'intérêt d'aller vers une santé commune tel que définie dans ce manifeste.
- De ce fait, et se basant sur les réalités de ces exemples et leurs demi-succès il faut reconnaître que ce sont, avant tout, des succès locaux, au mieux nationaux. De ce fait, les auteurs insistent sur la nécessité de travailler avant tout à cette échelle locale-régionale puis d'aller vers des assemblages de situations réussies, tout en assumant que cela prendra du temps, avec des hauts et des bas.
- Les auteurs, à partir de cette analyse réflexive, en explorant des exemples positifs avec leurs limites, finissent par présenter un outil à s'approprier pour faire santé commune et comment le décliner dans un dernier chapitre dit « *d'ouverture* ».

---

Cet essai bref, efficace dans sa construction, un peu complexe de lecture pour un lecteur non averti, a le mérite de regarder vers l'avenir, en considérant l'état de dégradation de la biosphère comme un fait accompli. Par conséquent, il intègre la nécessité d'encourager l'Humanité à y remédier. Cela se construit sur une analyse du fonctionnement peu efficace des institutions internationales, d'initiatives constructives locales jusqu'à nationales, à partir du concept de santé commune intégrant la dimension de santé des écosystèmes. Les auteurs terminent en intégrant les interfaces interdisciplinaires entre droit et agronomie-biologie pour faire des propositions dans l'intérêt de la biosphère, Humanité comprise.

Pour moi, les auteurs font appel à l'intelligence collective et donc à sa Sagesse que l'Humanité a beaucoup de mal à intégrer, bien que Socrate et d'autres philosophes historiques l'aient toujours appelée de leurs vœux.

Cet essai est court, solide et ne peut laisser indifférent. Il touche au cœur de nos intelligences.

\*\*\*